



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 56546

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la pénurie de professeurs de mathématiques, qui risque de dégrader l'enseignement et d'affaiblir la recherche scientifique. En effet, les mathématiques sont, avec les lettres classiques, la discipline la plus touchée par la crise des vocations dans l'éducation nationale. Lors de la dernière session du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), en avril, 50 % seulement des 1 592 postes ont été pourvus. La France conserve pourtant une élite de mathématiciens de très haut niveau : un médaillé Fields (le « prix Nobel des mathématiques ») sur quatre est français. Mais à côté de ces génies, le réservoir d'enseignants est désormais insuffisant pour faire vivre cette discipline. De nombreux facteurs contribuent à cette pénurie. Le nombre d'étudiants en faculté de sciences baisse. En 1995, 20 % des bacheliers S se dirigeaient vers une licence scientifique, et aujourd'hui ils ne sont que 11 %. Parmi ceux qui continuent d'étudier les mathématiques à l'université, de plus en plus se détournent de l'enseignement pour choisir la finance, la statistique ou l'informatique, car ces métiers sont mieux rémunérés. Sachant que moins il y a de professeurs, plus l'enseignement se dégrade et moins la discipline est attractive, elle souhaite savoir quelles mesures il compte prendre afin de lutter contre ce constat qui à terme peut menacer l'avenir de la recherche.

Texte de la réponse

Le recrutement des enseignants du second degré s'effectue dans le cadre de concours nationaux dont les volumes sont déterminés annuellement dans le respect des emplois votés en loi de finances. Ils tiennent compte de plusieurs paramètres tels que le nombre de départs en retraite et les prévisions d'effectifs d'élèves. S'agissant des mathématiques, les besoins de la discipline ont conduit depuis plusieurs années à proposer une augmentation substantielle du nombre de postes offerts, répartis entre les différentes voies de concours. Ainsi, entre les sessions 2010 et 2015, l'augmentation constatée représente +67 % (soit 919 postes). Toutefois, il s'agit d'une hausse progressive, corrélée à l'évolution globale des postes proposés : depuis la session 2011, la part des recrutements en mathématiques est stabilisée autour de 15 % du total des postes offerts pour l'enseignement public (contre 13 % antérieurement). Cependant, on note également que depuis la session 2011, tous les postes offerts au CAPES externe de mathématiques ne sont plus pourvus. La déperdition constatée était de 40 % en 2011, 31 % en 2012, 33 % en 2013. L'année 2014 a été marquée par une double session de concours : une session exceptionnelle, pour laquelle 50 % des postes offerts n'ont pas été pourvus, et la première session de concours renouvelés, qui a comptabilisé 33 % de déperdition. Ces résultats s'expliquent en grande partie par la porosité entre les deux viviers de candidats à ces concours (environ 80 % des inscrits à la session exceptionnelle étaient également inscrits à la session renouvelée). On constate toutefois pour la session 2015 une progression remarquable de près de 47 % du nombre d'inscrits au CAPES externe, qui excède largement l'augmentation du nombre de postes proposés (+12%). Ainsi, le ratio du nombre d'inscrits par postes passe de 2,5 à 3,3. Par ailleurs, vient d'être lancée la Stratégie mathématiques qui doit permettre à l'école française de relever un triple défi : s'appuyer sur des programmes de mathématiques en phase avec leur temps,

avoir des enseignants mieux formés et mieux accompagnés pour la réussite de leurs élèves, promouvoir une nouvelle image des mathématiques. Dans ce cadre, l'attractivité des concours sera renforcée par le maintien du niveau élevé de postes proposés aux concours de mathématiques ainsi que par la création d'une option « informatique » au CAPES de mathématiques. Parallèlement, l'attractivité des carrières scientifiques sera renforcée par une politique de valorisation des études scientifiques auprès des élèves des différentes voies de formation, en accentuant la promotion auprès des filles afin de combattre les stéréotypes sexués et favoriser l'égalité hommes/femmes en mathématiques.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56546

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4435

Réponse publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2256